

Poitiers, 17 et 18 décembre 2012

40^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL
PARIS, 1972

Colloque ICOMOS France

LES BIENS EN SERIE *Nouvel enjeu, nouveaux critères*
DU PATRIMOINE MONDIAL



PROGRAMME

CENTRE DE CONFÉRENCES DE POITIERS



Présentation

La Convention du patrimoine mondial de 1972, dont nous célébrons cette année les quarante ans, avait à l'origine pour but d'identifier ce que le monde comptait de monuments-icônes, des biens dont la seule notoriété suffisait à établir un consensus international. Le Château de Versailles ou le Mont-Saint-Michel pouvaient alors très bien se passer d'argumentaires.

Aujourd'hui pourtant, cette logique n'est plus : les ministères des Etats parties, qui auparavant étaient à l'initiative des dossiers, ont progressivement partagé ce rôle de proposition avec les collectivités locales, appuyées par leurs populations. Dans un contexte international de rééquilibrage de la Liste du patrimoine mondial, la série, outil novateur et fédérateur, offre aux territoires une nouvelle façon de considérer leur patrimoine.

Cette évolution majeure fait appel à des mécanismes nouveaux qui n'avaient pas été jusqu'ici imaginés : nécessité de concertation, implication des habitants... Cette appropriation des projets par le niveau local, résultat d'une généralisation de la notion du patrimoine, invite à repenser des critères de projets qui ont une incidence sur un éventail toujours plus large de thématiques liées : aménagement du territoire, développement économique et touristique, développement durable...

Il s'agit donc dans ce contexte de poser les conditions objectives de définition du territoire qui accueille un bien en série. Des règles d'analyse et de gestion du projet sériel sont à rebâtir, à repenser.

En prenant toute sa part dans une réflexion internationale initiée par l'UNESCO, ICOMOS France souhaite à travers ce colloque expliciter les enjeux et analyser les écueils afin de tenter de définir des démarches et outils appropriés au cadre national pour l'inscription et la gestion des biens en série.

Les acteurs concernés par ces questions sont multiples : habitants, associations, gestionnaires de sites, élus, collectivités locales, professionnels du patrimoine et entreprises du tourisme. Le colloque « Biens en série » leur donne ici l'opportunité de mieux comprendre les mécanismes d'un phénomène qui touche désormais l'ensemble du territoire français, et au-delà.

Un dialogue entre porteurs de projets sériels – en préparation, proposés, ou inscrits sur la Liste – et experts du patrimoine mondial permettra de faire émerger des méthodes d'action indispensables aux projets Patrimoine mondial et plus largement à tout projet patrimonial de territoire.

9h30 - 10h00 **Café d'accueil**

10h00 - 10h30 **Allocutions d'ouverture**

Alain Claeys, Député-maire de Poitiers

Direction générale des patrimoines Ministère de la Culture et de la Communication

Pierre-Antoine Gatier, Président d'ICOMOS France

Session 1 : Le cadre général

Modérateur : Christian Mourisard, Vice-Président d'ICOMOS France et de l'ABFPM

10h30 - 11h15 **Les biens et le territoire : définitions**

Yves Luginbühl, géographe, Directeur de recherche au CNRS

11h15 - 11h45 **Naissance des biens en série : les exemples français**

11h45 - 12h30 **Table ronde :**

La déclinaison politique et administrative des responsabilités ou qui fait quoi dans l'élaboration d'un dossier d'inscription

Bruno Favel (Ministère de la Culture), Junaid Sorosh-Wali (Centre du patrimoine mondial - à confirmer), Gwenaëlle Bourdin (ICOMOS International), Pierre-

Antoine Gatier (ICOMOS France), Christian Mourisard (Association des biens

français du patrimoine mondial), Stéphanie Dupuy-Lyon (Ministère de l'Ecologie - à confirmer), Marie-Noël Tournoux (Convention France UNESCO)

12h30 - 13h00 **Débats**

13h00 - 14h00 **Déjeuner : buffet sur place**

Session 2 : Théorie et actualités

Modérateur : Anne-Marie Cousin, Administrateur d'ICOMOS France

14h00 - 14h30 **La chaîne des Puys et de la faille de Limagne :**

La définition du périmètre, le difficile exercice du recentrage

Cécile Olive-Garcia, responsable du dossier, Conseil Général Puys de Dôme

14h30 - 15h30 **Le territoire viticole :**

présentation par Michèle Prats, administrateur d'ICOMOS France

Les côteaux, maisons et caves de Champagne

Pierre Cheval, Président de l'association des Paysages du Champagne

Les climats de Bourgogne

Krystal Iepresle, chargée de mission à l'association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine Mondial

15h30 - 16h00 **Pause café**

16h00 - 16h45 **Le dossier Le Corbusier : la constitution, les évolutions possibles**

Michel Richard, La Fondation Le Corbusier et ICOMOS France

16h45 - 17h45 **Débats**

18h00 Départ des visites

20h15 Présentation exceptionnelle des illuminations polychromes de la façade de Notre-Dame la Grande suivie d'une réception à l'Hôtel de Ville

2ÈME JOURNÉE : LA GESTION DES BIENS

MARDI 18 DECEMBRE

8h30 - 9h00 Café d'accueil

Session 3 : Les acteurs

Modérateur : Dominique Schneider, Administrateur d'ICOMOS France

9h00 - 9h20 **La mise en réseau : les actions de l'Association des biens français du patrimoine mondial**

*Christian Mourisard, Vice-président d'ICOMOS France,
Vice-président de l'ABFPM*

9h20 - 11h00 **Bien en série recherche mécanismes de gestion**

Le réseau Vauban : mécanisme de gestion en constante évolution

Marieke Steenbergen, responsable de mission Réseau des sites majeurs Vauban

Les Beffrois de Belgique et de France

Stéphanie Bonato, attachée à la direction de la communication de l'Institut du patrimoine wallon

Cédric Ludwikowski, chargé de mission, Beffrois & Patrimoine

Les sites palafittiques

Elise Boucharlat, Inspection générale du patrimoine, MCC

Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle:

Unité et disparités, pour une gestion coordonnée

François Gondran, Vice-président d'ICOMOS France

Aline Tomasin, vice présidente de l'ACIR Compostelle

11h00 - 11h30 **Pause café-**

11h30 - 12h30 **L'engagement des institutions**

Rôle des commissions régionales sous l'autorité de l'État

Philippe Mercier, Conservateur régional des monuments historiques de Midi-Pyrénées

Comités des biens et comités d'examen des projets

Marie-Eve Cortes, chargée de mission Unesco, Ville d'Albi

Anne-Laure Moniot, chef de projet, Ville de Bordeaux

12h30 - 13h00 **Débats**

13h00 - 14h00 **Déjeuner : buffet sur place**

Session 4 : Une gestion concertée des territoires

Modérateur : Jean-Louis Martinot-Lagarde, ICOMOS France

- 14h00 - 15h00** **Délimitation et hiérarchie des territoires**
France Poulain, ABF et chef du STAP de l'Eure
L'usage des règles du droit et la responsabilité devant l'UNESCO
Philippe Cieren (Ministère de la Culture)
- 15h00 - 15h40** **Le plan de gestion du Bassin minier :**
Organisation, gouvernance et gestion des projets
Raphaël Alessandri, chargé de mission patrimoine-urbanisme durable
Catherine Madoni, chef du STAP Pas-de-Calais
- 15h40 - 16h15** **Table ronde conclusive**
Synthèse par Rémi Deleplancque (Mission Val de Loire)
Animée par Isabelle Longuet (Mission Val de Loire), avec :
Bruno Favel (Ministère de la Culture et de la Communication)
Stéphanie Dupuy-Lyon (Ministère de l'Ecologie - à confirmer)
- 16h15 - 17h00** **Débats**
- 17h00** **Clôture**
S.E. Daniel Rondeau, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO

Contact pour l'inscription

ICOMOS France

Par téléphone : +33 1 47 55 19 07

Par mail : colloques@icomosfrance.fr

Lieu du colloque

Centre de Conférences de Poitiers

58, boulevard du Grand Cerf

86000 POITIERS

Accès :

Par route : A10 depuis Paris et Bordeaux

Par train : Gare TGV Poitiers

Plan d'accès

